



Fiche focus

Processus de valorisation des terres

Rédaction :

Mathieu AUDREN

Relecture :

Maxime DERU

Version du : 29/09/2025

Le processus de valorisation Nexterre vise à fournir des terres à construire issues de la valorisation des terres excavées. Pour cela, deux approches sont mises en place :

- > **Approche ex-situ** : les terres excavées sont envoyées vers des plateformes labellisées Nexterre sur lesquelles elles sont préparées, qualifiées et conditionnées afin d'être commercialisées en tant que terre à construire prête à l'emploi.
- > **Approche in-situ** : les terres excavées sur un site sont préparées sur place et destinées à la réalisation d'ouvrages sur l'emprise ou à proximité immédiate de l'excavation.

1 Approche ex-situ

Les données géotechniques du sol permettent d'identifier la présence d'horizons valorisables par l'approche Nexterre. Des critères de sélection sont établis et s'appuient sur les résultats de l'étude géotechnique G2 (pourcentage de particules passant au tamis de 63 µm et VBS). Le maître d'ouvrage peut transmettre les résultats de l'étude géotechnique réalisée en amont des opérations d'excavation à l'association Nexterre Plateformes ou à l'une des plateformes de valorisation labellisées. L'association Nexterre Plateformes ou la plateforme indiqueront au maître d'ouvrage le potentiel de valorisation de la terre qu'il est prévu d'excaver.

Le maître d'ouvrage détenteur d'une terre valorisable peut solliciter les plateformes labellisées Nexterre ou l'association Nexterre Plateformes pour identifier les plateformes en capacité d'accueillir la terre excavée. Une fois la solution de reprise définie, le maître d'ouvrage fait réaliser l'excavation selon les préconisations indiquées par la plateforme récepitrice. Il s'agit notamment de bien séparer la terre destinée à la valorisation des autres horizons.

La terre est acheminée vers la plateforme de valorisation qui en acquiert la propriété. Le maître d'ouvrage satisfait ainsi à ses obligations concernant la gestion des déchets. Cette terre est stockée sous abris lorsque cela est possible ou stockée à l'air libre et bâchée lors des épisodes pluvieux. Une fois le lot homogénéisé des essais performanciels sont réalisés par un laboratoire agréé Nexterre. Si les résultats de ces essais sont satisfaisants, le matériau est préparé (séchage et émottage) et une fiche

produit est établie. Ce processus permet de transformer la terre excavée en matériau de construction. Celui-ci est commercialisé par la plateforme auprès des entreprises pour la réalisation d'ouvrages en terre crue. Différentes solutions de conditionnement peuvent être proposées selon les plateformes.

La fiche produit qui accompagne chaque terre commercialisée présente les caractéristiques de la terre définies lors des essais géotechniques et les résultats des essais performanciels. Cette fiche fournit également des informations comme la quantité de terre disponible, sa localisation, son origine et son prix de vente. Les fiches produit des terres commercialisées sont publiées sur le site internet www.nexterre.fr

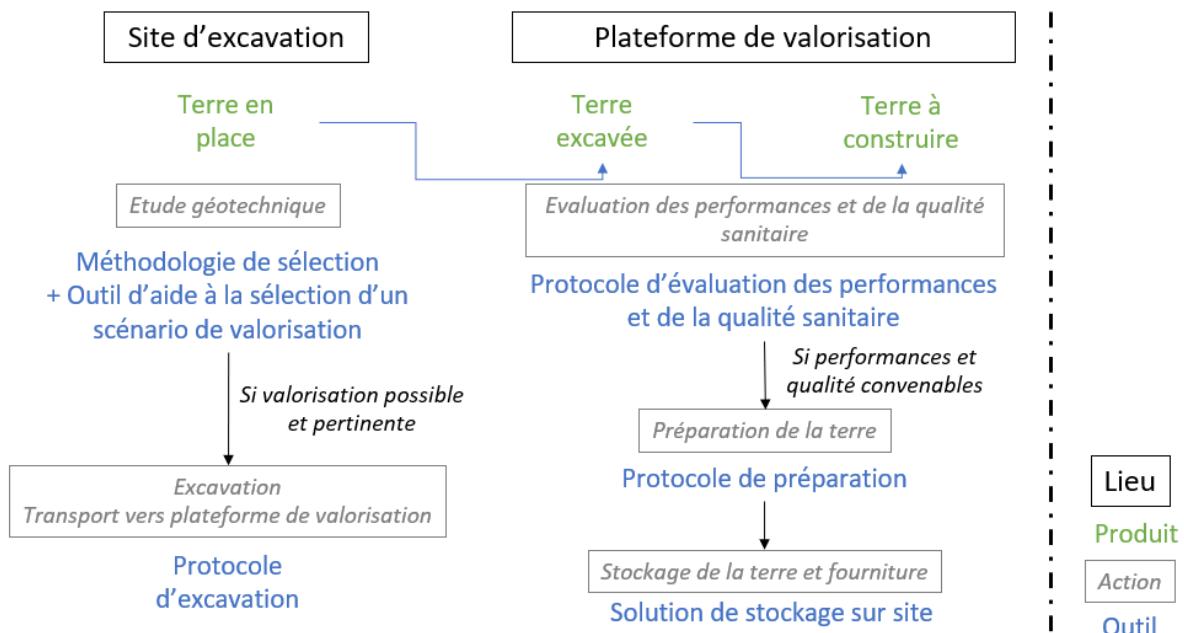


Figure 1 : Processus de valorisation ex-situ.

2 Approche in-situ

Alors que les plateformes de valorisation sont pleinement impliquées lors d'une valorisation ex-situ, l'approche in-situ est accompagnée par Nobatek. Dans le cas où la réalisation d'ouvrages en terre crue est envisagée sur site, le maître d'ouvrage s'adresse à Nobatek qui fournit un avis sur le potentiel de valorisation des terres destinées à l'excavation. Comme pour l'approche ex-situ, le potentiel de valorisation est établi sur la base des résultats d'une étude géotechnique G2. La technique constructive (pisé, adobes, enduit, terre allégée, ...) la plus adaptée à la terre est identifiée.

Si l'un des horizons qui compose le sol paraît adapté à la réalisation d'ouvrages en terre crue, Nobatek peut être missionné pour valider la convenance de la terre. Une quantité de terre est prélevée et des essais sont réalisés pour définir les performances atteignables pour la technique constructive envisagée. Une fiche produit est établie sur la base des résultats d'essais.

Dans le cas où la valorisation de la terre de site est actée, le maître d’ouvrage fait excaver la quantité de terre nécessaire à la réalisation des ouvrages en prenant soin de réaliser le prélèvement dans l’horizon de sol identifié. La préparation de la terre et sa mise en œuvre sera assurée par l’entreprise travaux retenue lors de l’attribution des marchés.

Nobatek peut être missionné par la maîtrise d'ouvrage pour accompagner l'ensemble du processus de valorisation de l'excavation jusqu'à la réalisation des ouvrages en terre crue.

Selon la quantité de terre disponible, le maître d’ouvrage peut solliciter l’association Nexterre Plateformes pour une valorisation ex-situ de la terre qui n’est pas destinée à la réalisation des ouvrages sur site.

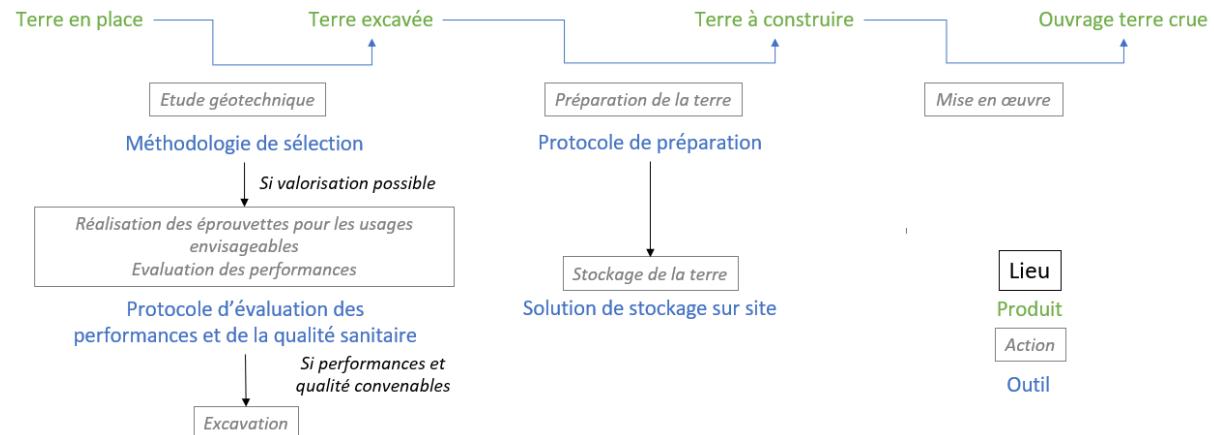


Figure 2 : Processus de valorisation in-situ.